ÎLE DE
Noirmoutier
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Noirmoutier en l'Ile,
Le
- 6 NOV. 2025

Madame Annik DAMOUR
Présidente par interim
Association « Vivre l'Ile 12 sur 12 »
BP412
85300 NOIRMOUTIER

Affaire suivie par : Claudia ABGRALL BEARZATTO
Référence : CAB
Objet : Projet de liaison cyclable entre L'Epine et L'Herbaudière

Madame la Présidente, Très Chère Annick,

J'accuse réception de votre courrier en date du 29 septembre 2025 concernant le Schéma directeur des pistes cyclables de l'île de Noirmoutier, et plus particulièrement le projet de liaison entre les agglomérations de L'Epine et l'Herbaudière.

Vous exprimez votre surprise de ne pas avoir été associée aux échanges concernant le projet de liaison cyclable entre L'Epine et L'Herbaudière via Luzéronde et sollicitez des éclaircissements sur plusieurs points.

Concernant votre association aux échanges, nous vous confirmons que l'Association Vivre l'Ile 12 sur 12 au regard de son implication historique et de sa connaissance fine des enjeux environnementaux de l'Ile est un acteur local sur lequel nous comptons. Si des échanges ont effectivement été menés avec l'ONF, les sauniers et les chasseurs c'est en raison de leur implication dans la gestion des espaces concernés. Cela ne reflète en rien une volonté de vous écarter du processus.

S'agissant de la justification du projet, notre engagement s'intègre dans une démarche ambitieuse et indispensable de réduction de notre impact carbone. La liaison cyclable L'Epine/L'Herbaudière s'inscrit dans une volonté d'améliorer la continuité des itinéraires cyclables du quotidien sur le territoire.

Nous sommes conscients de la sensibilité de la globalité du site, géré par l'ONF et inclus dans le périmètre de préemption du Conservatoire du Littoral. La nécessité de la gestion du trait de côte nous a incité à nous engager dans le projet Life Adapto+ https://lifeadaptoplus.eu/sites/luzeronde/. Quant aux enjeux de préservation des habitats, notamment ceux du pélobate cultripède, la

BP 714
Rue de la Prée au Duc
85330 Noirmoutier-en-l'Île
Tél. 02 51 35 89 89
contact@iledenoirmoutier.org
Imprimé sur papier 100% recyclé.

canalisation de la mobilité touristique nous parait être la meilleure réponse à l'image de la canalisation des cheminements dans les espaces dunaires.

Dans ce contexte, il est évident que nous veillerons à limiter l'impact sur les milieux naturels. Nous souhaitons nous entourer d'experts pour adapter au mieux ce projet aux exigences du milieu.

En ce qui concerne la dénomination et la nature juridique de la liaison cyclable, il s'agit d'un projet, dont les éléments techniques et le statut juridique (voie verte, sentier partagé, etc.) seront précisés en fonction des contraintes techniques, environnementales et réglementaires.

Enfin une concertation élargie sera bien entendu organisée avec l'ensemble des acteurs concernés pour partager l'avancement du projet. Je ne manquerai pas de convier votre Association à ces occasions.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Fabien GABORIT

Bien sincèrement